

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)
SECRETARIAT PUERICULTURE

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Élève sous statut scolaire

Sélection :

Concours

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

- soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L.474-1 du code de la santé publique permettant d'exercer la profession d'infirmier ou d'un certificat, titre ou attestation permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier en application de l'article L.477 du code de la santé publique ; - soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné au 3° de l'article L.356-2 du code de la santé publique permettant d'exercer la profession de sage-femme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le ministère chargé de la santé en application des dispositions du 2° de l'article L.356 du code de la santé publique.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier de Puéricultrice : capacités professionnelles à communiquer, à résoudre un problème, à travailler en groupe, à animer, à se situer professionnellement et à participer à la gestion et à l'organisation d'un service, à résoudre un problème de soin infirmier auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, à se former sur un terrain professionnel, à se situer dans le service, à perfectionner ses attitudes professionnelles

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 1500h (1 an) La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (790h) et une formation réalisée en milieu professionnel (710h, 20 semaines). Référentiel de compétences 1° Identifier les besoins d'un enfant ou d'un groupe d'enfant (recueil d'informations, observation, analyse, discernement du besoin). 2° Répondre à ces besoins (inventaire des ressources, élaboration des différents types de réponse, choix de la réponse, mise en place d'action, évaluation et éventuel réajustement) en agissant en priorité dans les milieux où les besoins et les facteurs de risque sont les plus importants. 3° Promouvoir une politique de progrès en matière de santé de l'enfant par des actions de prévention, d'éducation, de recherche auprès : de parents, d'enfants, d'autres élèves en formation, et de professionnels concernés par l'enfant. 4° Participer à l'administration d'un service ou d'une institution d'enfants (former, animer, organiser, gérer) en se situant dans une équipe pluridisciplinaire et en liaison avec les différents intervenants auprès de l'enfant et de sa famille pour une action concertée.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'Etat de puéricultrice - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00588937	du 15/09/2025 au 11/09/2026	Poitiers (86)	CHU DE POITIERS-IRFPS-(IFSI-IPDE-IFMEM-IFE-IFMK-IFCS-IADE-IFAS-IFA-CFARM) – POITIERS (7302042)		Non éligible	FPC